

# Votre sac jaune se transforme en bac jaune

Plus pratique, plus grand, il collecte aussi votre papier et sort deux fois moins souvent !



- [🏠](#)
- [ACTU](#)
- [SAC AU BAC ▾](#)
- [TRI ▾](#)
- [CALENDRIER](#)
- [JOUR DE COLLECTE](#)
- [FAQ](#)
- [CONTACT](#)

Accueil » La configuration de mon foyer ne permet pas d'être équipé en bac jaune, que faire ?

## DANS CETTE RUBRIQUE

- ACCUEIL
- ACTU
- SAC AU BAC
- TRI
- CALENDRIER
- JOUR DE COLLECTE
- FAQ
- CONTACT

## NUMÉRO AZUR

0810 225 229 (prix d'un appel local depuis un fixe) . Actif dès le 5 janvier 2015.

## La configuration de mon foyer ne permet pas d'être équipé en bac jaune, que faire ?

A<sup>-</sup> A<sup>+</sup> ↺ ↻ 🗨

Dans les immeubles ou les logements ne pouvant accueillir de bacs individuels ou les habitats difficiles d'accès pour les camions de collecte de déchets, un autre système de collecte est mis en place en apport volontaire.

Les personnes dans cette situation sont dotées d'un cabas. Ces sacs d'une contenance de 40 litres permettent de faire un pré tri au domicile (déchets recyclables et papier) puis de les amener à la colonne d'apport volontaire ou dans le bac collectif situé à proximité.

Dans les aires d'apport volontaire, les colonnes à papier ont été remplacées par des colonnes d'apport de déchets recyclables et de papier en mélange.

Déposer les déchets en vrac, sans sac, est le meilleur dispositif pour éviter les incivilités. L'apport volontaire à l'unité évite le souillage par d'autres déchets.



[Retour à la « Foire aux questions »](#)



Connexion Haut de page © 2019 Votre sac jaune se transforme en bac jaune

